

Compte-rendu de la réunion du 24/01/2020

La réunion s'est déroulée au Folgoët à 20h30 en présence de Gildas Cochennec, Frédéric Foustoul, Nathalie Doitteau, Sylvie Caignard, Emilie Loaec, Mickael Cuff, Yann Le Berre et Tiphaine Le Duff.

- Les directeurs de courses et commissaires de piste sont toujours validés pour cette saison. Les contrôleurs techniques doivent repasser une journée de formation. Ils seront contactés pour les informer.
- Bernard, le speaker, continue avec l'ASMF pour la saison 2020.
- Les membres du bureau ont contacté plusieurs comités afin de leur proposer d'organiser des courses d'autocross.
- Le bureau propose de mettre en place une manche féminine pour la saison entière, une en voiture et une en kart, toutes cylindrées confondues, s'il y a au moins 8 pilotes par manche. Un message va être mis sur le site internet de l'ASMF et sur Facebook pour informer les pilotes.
- Le bureau a voté pour savoir si oui ou non le hans doit être obligatoire pour la saison 2020. Résultats : 1 vote blanc, 4 votes contre, 4 votes pour. Le président a tranché, le hans sera obligatoire pour 2020.
- Des annotations seront rajoutées au règlement : *la plaque de toit est obligatoire.
*s'il y a une double monte en 2L
propulsion, le second pilote sera engagé en 1900.
*la mousse sur l'arceau au niveau du
pilote est obligatoire.
- L'AG de début de saison aura lieu le samedi 15/02/2020. Ouverture de la salle à 15h30 et début de la réunion à 16h. Le lieu sera communiqué plus tard.
- Le contrôle technique aura lieu le dimanche 12/04/2020 et les contre-visites le dimanche 26/04/2020. Horaires : 10h à 13h. Lieux à définir.
- Des dates de courses sont en attente de confirmation. Saint Ségal a validé la date du 16/08/2020.
- Le bureau attend un investissement de la part des pilotes ASMF, nous sommes une famille réunie autour d'une même passion. Certains pilotes avaient proposés des courses lors de l'AG de fin de saison, qu'en est-il ? Nous attendons vos retours.